



Cinquième séance du sixième mandat

Mercredi 25 mars 2026 à 18h30

Salle U159, Uni Dufour, 1^{er} étage

Ordre du jour

Madame, Monsieur,

Le Président, Christophe Lovis, m'a chargée de vous convoquer selon l'ordre du jour suivant :

18h30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (10 min)

1.1. Approbation de l'ordre du jour

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 28 janvier 2026

18h40

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU ET SUIVI DE SÉANCE (15 min)

18h55

3. COMMUNICATIONS DU RECTORAT ET RÉPONSES AUX QUESTIONS (15 min)

19h10

4. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ORIENTATION STRATÉGIQUE (COST) ET DU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE (CED)

4.1. Mots d'introduction des Président-es (10 min)

4.2. Discussion (10 min)

19h30

5. RAPPORT DE GESTION 2025 (AU-26.03) : VOTE

5.1. Discussion et débat (20 min)

5.2. Vote sur l'adoptionⁱ du Rapport de gestion 2025 (5 min)

19h55

6. STRATÉGIE SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'UNIGE

6.1. Présentation par le Rectorat (10 min)

6.2. Discussion (15 min)

20h20

7. PREMIERS RETOURS SUR L'ENQUÊTE "TRAVAILLER ENSEMBLE"

7.1. Présentation par le Rectorat (10 min)

7.2. Discussion (15 min)

20h45

8. BÂTIMENTS ET ROCADES

8.1. Présentation par le Rectorat (10 min)

8.2. Discussion (10 min)

21h05

9. DIVERS (5 min)

Fin de séance 21h10

Cecilia Raziano González

AdU6/OJ/CRG mars 2026

ⁱ **Loi sur l'Université, art. 29 « attribution du Rectorat », lettre g** : élaborer le rapport annuel de gestion de l'université en vue de son adoption par l'assemblée de l'université ; **Règlement interne de l'Assemblée, art. 6 al. 2. L'adoption** : lorsque qu'un texte est soumis à l'Assemblée (LU, art. 32, al. 3, lettres a et d), le Bureau reçoit les documents deux semaines avant la séance. Un premier débat est organisé en Assemblée. A l'issue de celui-ci, si l'Assemblée est prête à adopter le texte, le vote est organisé. Si des compléments d'information doivent être fournis, un second débat est organisé à la séance suivante, débouchant sur le vote.